



Anael Travail Temporaire CDI Intérimaire Frais Rappel

Version V9R5

Copyright © 2025 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaisssez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaisssez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Travail Temporaire V9R5

Date de publication : 7 novembre 2025

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Prérequis.....	5
Documents liés	5
Avertissement	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Paramétrage.....	7
Activation du bouton frais rappel	7
Ajout de l'édition « Liste des frais/rappels »	8
Chapitre 2 Utilisation	9
Exemples	10

À propos de ce manuel

Aujourd'hui la saisie de frais, de prime et de rappel de salaire pour un personnel en CDI dans Anael Travail Temporaire se fait via l'ajout d'une ligne de financier du contrat CDI.

L'activation du bouton frais rappel pour les personnels en CDI facilite ce processus.

Public concerné

Utilisateurs de l'applicatif

Périmètre du document

Prérequis

Avoir le module CDI Intérimaire d'Anael Travail Temporaire.

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans *Documentation Central*, tel que décrit dans la section « Contacter Infor ».

Avertissement

Les captures d'écrans qui sont reproduites dans cette documentation sont fournies uniquement à titre d'illustration pour contribuer à la compréhension du lecteur. Elles ne doivent pas être comprises comme un engagement contractuel de la part d'Infor de développer, livrer ou commercialiser de tels écrans. Infor se réserve le droit de modifier ces écrans à tout moment sans une quelconque obligation de notification ni de mise à jour des captures d'écran figurant dans le présent document.

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL <https://docs.infor.com/fr-fr/products> .

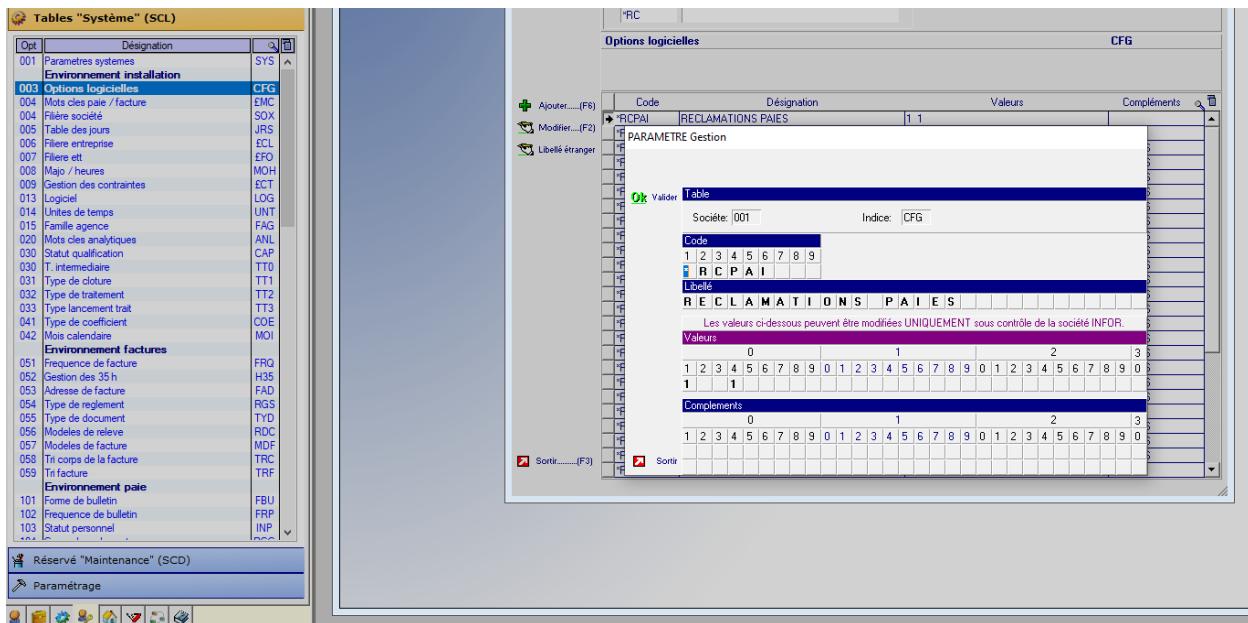
Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Paramétrage

Activation du bouton frais rappel

Allez dans l'onglet Installation, Boite Tables « Système », option CFG options logicielles et activez les frais/rappels sur CDII en mettant un caractère « 1 » dans la 4° position de *RCPAI :



Si l'option n'existe pas, créez-la en renseignant simplement la 4ème position de valeurs.

Si l'option existe déjà ne modifiez pas les valeurs déjà renseignées.

Paramétrage

Ajout de l'édition « Liste des frais/rappels »

Allez dans l'onglet Installation, Boite Tables « Système », option SYS paramètres systèmes et créez la ligne d'édition des frais rappel comme suit :

The screenshot shows two windows. The left window is titled 'Tables "Système" (SCL)' and lists various system parameters under categories like 'Paramètres systèmes', 'Environnement installation', 'Environnement factures', and 'Environnement paie'. The right window is titled 'PARAMETRES SYSTEME' and shows a list of parameters with their details. A new row has been added to the list, highlighted in yellow, representing the 'LISTE FRAIS RAPPEL' entry.

Soc	Ind	In2	N	Désignation	V	C	M	S	Prg appel	Trsf	Prg gest	Ord	Fenetre	Pèr	In3	In4	On	Off
001	LSQ	'01		Environnement éditions	10	90	90	90				001						
001	LSQ	EDC		EDITION DIFFEREE DES CONTRATS	10	90	90	90	CK135N			011	080101					
001	LSQ	DPA		EDITION GROUPEE DUE	10	70	70	70	ED1DPN			012	080102					
001	LSQ	DP2		TRAITEMENT RETOUR DUE ELECTR	10	90	90	90	DUE002			013	080102					
001	LSQ	'02		Environnement retours	10	90	90	90				020						
001	LSQ	GRC		RETOURS CONTRATS CLIENTS	10	90	90	90	VISCTRN 1			021	080201					
001	LSQ	GRP		RETOURS CONTRATS PERSONNEL	10	90	90	90	VISCTRN 2			022	080202					
001	LSQ	GVM		VISITES MEDICALES PERIMEES	10	90	90	90	VISCTRN 3			023	080203					
001	LSQ	GPP		GESTION DES PAPIERS PERIMEES	10	90	90	90	VISCTRN 4			024	080204					
001	LSQ	GCP		GESTION DES PROFILS PERIMEES	10	90	90	90	VISCTRN 5			025	080205					
001	LSQ	VMG		GESTION DES VISITES MEDICALES	10	90	90	90	GVM100			028	080301					
001	LSQ	'03		Environnement accomptes	10	90	90	90				030						
001	LSQ	ACO		LISTE CONTROLE DES ACCOMPTEES	20	70	70	70	AC03			032	090011					
001	LSQ	GLB		VISUALISATION DES ACCOMPTEES	10	90	90	90	ACOGLB			033	090001					
001	LSQ	TRT		EDITION CHEQUES D'ACCOMPTEES	10	90	90	90	ACOTRT			035	090009					
001	LSQ	VAC		VIREMENTS D'ACCOMPTEES	10	90	90	90	VIRACO			037	090010					
001	LSQ	EDV		LISTE DES VIREMENTS	10	90	90	90	PAX037			037	090012					
001	LSQ	'04		Relevés d'heures	10	90	90	90				040						
001	LSQ	BHR		GESTION DES RELEVEVS D'HEURES	10	90	90	90	BILHRE			041	085304					
001	LSQ	MBH		EDITION DES RELEVEVS D'HEURES	20	70	70	70	EDIBH1			042	085301					
001	LSQ	PR7		ANALYSE DES RELEVEVS D'HEURES	10	90	90	90	ET1PR7			043	085302					
001	LSQ	LS5		LISTE FRAIS RAPPEL	10	90	90	90	GWRLS5			044	045002					
001	LSQ	'07		Environnement Logiciel Client	10	90	90	90				050						
001	LSQ	LGC		Interface Logiciel Client	10	90	90	90	ICXLGC			051						
001	LSQ	MNC		MAIN COURANTE	10	90	90	90	ET1005			100	080202					
001	LSQ	FT0		Gestion facto	10	90	90	90	FAC115			903						
001	LSQ	'05		SITUATION CLIENTS	10	90	90	90				910						

Ce paramétrage est une suggestion pour ajouter cette liste depuis les actions diverses (LSQ), adaptez l'ordre en fonction de vos propres menus.

Chapitre 2 Utilisation

Dans la gestion du personnel, le bouton frais/rappel est maintenant actif pour les CDII uniquement :

The screenshot shows a software interface for personnel management. The main window displays a grid of employee records. The columns include Age, Matricule, Nom, C.post, Téléphone, BI, Qualif., and NS. One record is selected, showing 'DUPOND JEAN' with a matricule of 220. The toolbar on the left contains various icons for actions like Ajouter, Modifier, Consulter, and Historique. A yellow box highlights the 'Rappel' button in the toolbar. The bottom of the screen shows a 'Contrats' tab with some filtering options.

Saisissez la période sous la forme MMAAAA

Les frais rappels saisis sur les périodes inférieures ou égales à la période de paie seront traités dans la partie CDI du mois en cours sans affecter le calcul de la GMMR du mois.

Il est possible de saisir des frais à l'avance, les périodes futures sont ignorées par le traitement de paie du mois en cours.

Saisissez un contrat CDI. Si le personnel a un CDI en cours, seuls les frais rappel sur le CDI en cours sont possible.

The screenshot shows a software interface for entering expenses. A table is displayed with the following data:

Période sous forme MMAAAA				Appointement du contrat				Désignation				Age				Site				S C				Base paie				Taux				Mnt paie				Lot paie			
072021	220	003890	080	RAPPEL DE TAUX DE SALAIRE																																			

Utilisation

Exemples

1^{er} exemple :

Sur la paie de juillet, le salarié n'a pas perçu une prime de rendement, ni de GMMR.

La prime de rendement doit être versée sur la paie d'août sans affecter la GMMR du mois en cours.

Saisir le rappel sur la période de juillet sous la forme MMAAAA :



Période		Ag.	Contrat	Rub	Désignation	Age	Site	S C	Base paie	Taux	Mnt paie	Lot paie
07/2021	700	100344	164	PRIME DE RENDEMENT				G	1,00	250,00	250,00	0000000

Après valorisation en paie :

Période du 01/07/2021 au 31/07/2021	Mission 700/100344	PE 1	1,00	250,00	250,00						
TELECONSEILLER											
164 PRIME DE RENDEMENT											
Période du 01/08/2021 au 31/08/2021	Contrat 700/100344	PE 1	151,67	1812,51	Salaire CDI	151,67	1812,51				
TELECONSEILLER					Salaire CTT	0,00	0,00				
001 COMPLEMENTGMMR											

Un paragraphe de paie est créé sur la période de juillet.

Concernant la période d'août, le complément GMMR n'est pas affecté.

2^{ème} exemple :

Le salarié n'a pas perçu la prime de rendement sur le mois de juillet dernier, et a perçu une GMMR à hauteur de 500€.

La prime de rendement doit être versée sur la paie d'août sans affecter la GMMR du mois en cours.

La GMMR du mois de juillet est quant à elle, à réévaluer.

Saisir les rappels comme ci-dessous :



Période		Ag.	Contrat	Rub	Désignation	Age	Site	S C	Base paie	Taux	Mnt paie	Lot paie
07/2021	700	100344	00B	REGUL GMMR en moins			R	1,00	250,00	250,00	0000000	
07/2021	700	100344	164	PRIME DE RENDEMENT			G	1,00	250,00	250,00	0000000	

Règlement le 11/09/2021 par Virement BIC : CMCIFR2AIBAN : FR76 1548 9048 0400 0870 0480 238 CCM VAL D HUISNES		BULLETIN DE PAIE numéro 2130101 - 101714						Page 1	
RUBRIQUE S (les minutes sont exprimées en centièmes)		BASE	TAUX	GAINS	RETE NUES	TAUX PAT	COT. PAT		
Période du 01/07/2021 au 31/07/2021 TELECONSEILLER 00B REGUL GMMR en moins 164 PRIME DE RENDEMENT	Mission 700/100344 PE1	1,00 1,00	250,00 250,00	250,00	250,00				
Période du 01/08/2021 au 31/08/2021 TELECONSEILLER 001 COMPLEMENTGMMR	Contrat 700/100344 PE1	151,67		1812,51	Salaire CDI Salaire CTT	151,67 0,00	1812,51 0,00		

Un paragraphe de paie est créé sur la période de juillet avec les deux rubriques saisies dans les rappels.

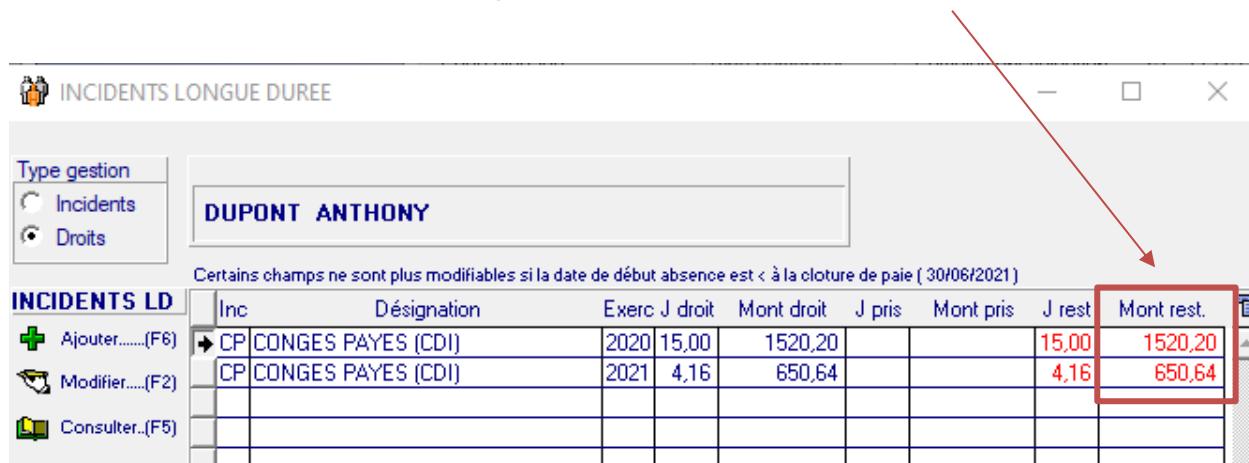
Le complément GMMR sur la période d'août n'est pas affecté.

3ème exemple :

Sur la paie de juillet, le salarié a terminé son contrat CDII mais l'information a été communiquée après la clôture des paies de juillet.

Sur la période d'août, vous devez solder les congés du salarié, et le fait que la fin de contrat soit antérieure au mois de paie traité empêche le déclenchement des congés payés.

Depuis les droits dans les incidents longue durée, noter le montant à solder



INCIDENTS LONGUE DUREE

DUPONT ANTHONY

Certains champs ne sont plus modifiables si la date de début absence est < à la clôture de paie (30/06/2021)

INCIDENTS LD	Inc	Désignation	Exerc J droit	Mont droit	J pris	Mont pris	J rest	Mont rest.
+ Ajouter.....(F6)	CP	CONGES PAYES (CDI)	2020	15,00	1520,20		15,00	1520,20
Modifier.....(F2)	CP	CONGES PAYES (CDI)	2021	4,16	650,64		4,16	650,64
Consulter..(F5)								

Saisir le rappel :



Frais/Rappel

DUPONT ANTHONY 202108

Période sous forme MMAAAA

Appointement du contrat

FRAIS / RAPPELS	Période	Ag.	Contrat	Hub	Désignation	Age	Site	S C	Base paie	Taux	Mnt paie	Lot paie
+ Ajouter.....(F6)	072021	700	100282	399	ICCP			G	2170,84	1,00	2170,84	

Après valorisation en paie, vérifier les droits CP.

Utilisation

S'il reste des jours comme ci-dessous :

INCIDENTS LONGUE DUREE

DUPONT ANTHONY

Certains champs ne sont plus modifiables si la date de début absence est < à la clôture de paie (30/06/2021)

INCIDENTS LD	Inc	Désignation	Exerc	J droit	Mont droit	J pris	Mont pris	J rest	Mont rest.	
Ajouter.....(F6)	CP	CONGES PAYES (CDI)	2020	15,00	1520,20	15,00	1520,20			
Modifier....(F2)	CP	CONGES PAYES (CDI)	2021	4,16	839,72		839,72	4,16		
Consulter..(F5)										

Cliquer sur le bouton modifier, et neutraliser les jours en les saisissant dans la zone 'Pris' :

INCIDENTS LD

DUPONT ANTHONY

Certains champs ne sont plus modifiables si la date de début absence est <= à la clôture de paie (30/06/2021)

Ok Valider..(Enter)

Incident : CONGES PAYES (CDI)
Exercice : 2021

Exc.2021: Acquis du 06/2021 au 05/2022 Prise du 06/2021 au 05/2023
Maximum autorisé de la prise de CP> du 03/2021 au 08/2023

La méthode d'acquisition de CP est de 2,08 jours par mois, soit une prise de CP de 5 jours maximum/semaine, sachant que:
le 1er samedi compte pour 0 jour de CP ou 1 jour s'il est planifié,
le jour férié compte pour 0 jour de CP ou 1 jour s'il est planifié.

Modif inc,date

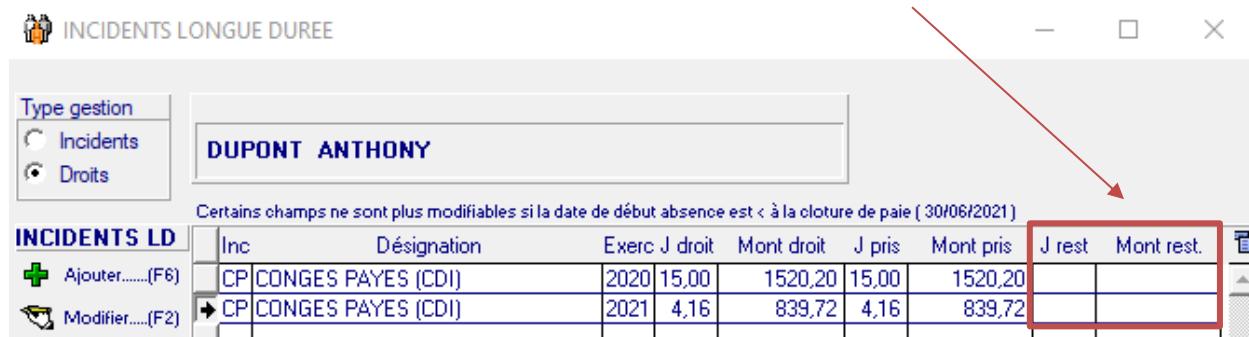
Arrêt < début...

2021		
	Jours	Montant
Acquis	4,16	839,72
Pris	0,00	839,72
Solde	4,16	0,00

2021		
	Jours	Montant
Acquis	4,16	839,72
Pris	4,16	839,72
Solde	4,16	0,00

Sortir.....(F3)

Vous ne devez plus rien avoir dans les colonnes Jours et Montant restant :



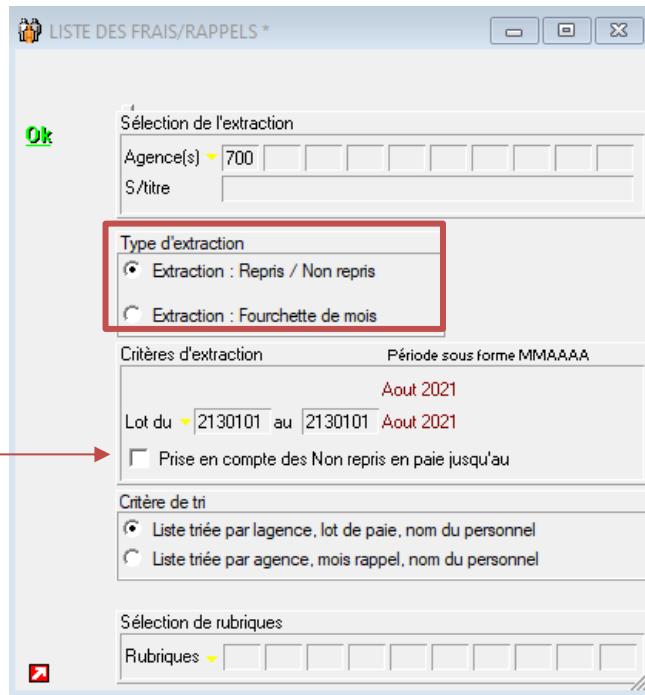
INCIDENTS LONGUE DUREE

DUPONT ANTHONY

Certains champs ne sont plus modifiables si la date de début absence est < à la clôture de paie (30/06/2021)

Inc	Désignation	Exerc	J droit	Mont droit	J pris	Mont pris	J rest	Mont rest.
CP	CONGES PAYES (CDI)	2020	15,00	1520,20	15,00	1520,20		
CP	CONGES PAYES (CDI)	2021	4,16	839,72	4,16	839,72		

Depuis le menu Agence > Actions diverses > Liste frais rappels (LS5), on retrouve la liste des frais/rappels de salaire :



LISTE DES FRAIS/RAPPELS *

Ok

Sélection de l'extraction

Agence(s) 700

Type d'extraction

Extraction : Repris / Non repris (checked)

Extraction : Fourchette de mois

Critères d'extraction

Période sous forme MMAAAA

Aout 2021

Lot du 2130101 au 2130101 Aout 2021

Prise en compte des Non repris en paie jusqu'au

Critère de tri

Lista triée par agence, lot de paie, nom du personnel (checked)

Sélection de rubriques

Deux types d'extraction sont présentés :

- Extraction : Repris / Non repris d'après un lot de paie.
Par défaut, l'état ressort les frais/rappels repris, mais vous avez la possibilité de cocher 'Prise en compte des Non repris en paie'
- Extraction : Fourchette de mois : tous les frais/rappels saisis sur le mois sont extraits

L'état ci-après correspond au type d'extraction Repris/Non repris d'après le lot de paie :

Utilisation

LISTE DES FRAIS / RAPPELS					Lot paie du 2130101 au 2130101				
Personnel	Mois	Age N.ctr	Rubrique	Age Site	Base	Taux	Montant	Lot	
420102533 DUPONT ANTHONY	07/2021	700 100282	399 ICCP	700	2170,84	1,00	2170,84	2130101	
405101306 DUPONT JEAN	07/2021	700 100344	00B REGUL GMMR en moins	700	1,00	250,00	250,00	2130101	
405101306 DUPONT JEAN	07/2021	700 100344	104 PRIME DE RENDEMENT	700	1,00	250,00	250,00	2130101	
			Total LOT 2130101		3		2170,84		

En DSN, les frais/rappels restent rattachés au contrat CDII